



## LES ATELIERS DE PMR

### **ATELIER I : MAÎTRISER LA REFORMULATION AVEC LES MOTS CLÉS**

La reformulation est un outil indispensable pour le médiateur, et ce, tout au long du processus. Reformuler c'est restituer en utilisant les mots clés de la personne qui a parlé, sans rien ajouter, sans rien retirer, sans interpréter, sans suggérer, sans juger, sans solutionner..., en veillant également à transmettre la charge émotionnelle du discours, et ce afin que la personne se sente écoutée et comprise.

⇒ Au cours de cet atelier, nous travaillons exclusivement sur la reformulation de faits et d'intérêts.

⇒ **Mardi 31 août 2010, de 12h00 à 14h00**

### **ATELIER II : COMMENT DÉPASSER LES POSITIONS**

Les parties arrivent toujours en négociation ou en médiation avec une « position » affichée. Les positions ne permettent pas d'avancer. L'objectif du médiateur est de faire évoluer la discussion et de dépasser les positions des parties. Comment faire pour franchir ces « murs » et atteindre les motivations sous-jacentes.

⇒ Lors de cet atelier, nous verrons comment ne pas être bloqué par ces positions et comment les dépasser.

⇒ **Lundi 13 septembre 2010, de 12h00 à 14h00**

### **ATELIER III : TRADUIRE LES PLAINTES ET LES CRAINTES DES PARTIES EN INTÉRÊTS**

Les parties parlent rarement en termes de besoins et d'intérêts. Elles se plaignent, elles critiquent, elles jugent, elles accusent, elles expriment des craintes. C'est ensuite au médiateur à traduire ces expressions négatives en besoins et intérêts et ce, de manière positive et concrète.

⇒ Cet atelier a pour but de s'exercer à l'identification des intérêts et à la traduction des plaintes, des craintes, des accusations, etc. en intérêts.

⇒ **Lundi 20 septembre 2010, de 12h00 à 14h00**

### **ATELIER IV : COMMENT GÉRER UNE PHASE D'OPTIONS**

Aider les parties à être créatives dans la phase des options nécessite l'acquisition d'outils spécifiques pour stimuler les idées des parties, sans suggérer, tout en évitant les jugements, l'autocensure, et la tentation immédiate de répliquer.

⇒ Au cours de cet atelier, nous travaillons sur les outils qui permettent de gérer la phase d'options afin d'agrandir le champ des possibles et de favoriser une négociation intégrative.

⇒ **Lundi 4 octobre 2010, de 12h00 à 14h00**

### ATELIER V : AVANTAGES ET DANGERS DES APARTÉS

La possibilité pour le médiateur de s'entretenir avec les parties individuellement constitue un outil à la fois extrêmement utile mais aussi difficile voire, pour certains, dangereux. Comprendre l'utilité et les dangers de l'aparté permettra au médiateur de tester son aisance vis-à-vis de cet outil et d'évaluer l'opportunité de son utilisation. L'utilisation de l'aparté par le médiateur doit se faire en pleine connaissance de cause, y compris des réactions qu'il sera susceptible d'avoir en fonction des informations qui lui sont communiquées.

⇒ Cet atelier a pour objet d'analyser les réels avantages, contrebalancés par les réels dangers, que représentent les apartés et de se familiariser avec son utilisation.

⇒ **Mardi 19 octobre 2010, de 12h00 à 14h00**

### ATELIER VI : COMMENT GÉRER LA FIN DE LA MÉDIATION DE FAÇON CONCRÈTE ET PRATIQUE ?

La fin de la médiation est une phase difficile : le médiateur doit rester vigilant, cadrant, précis et concret dans la finalisation de l'accord, et ce malgré tout à la fois la fatigue et l'enthousiasme des parties d'arriver à une solution.

⇒ Au cours de cet atelier, nous travaillerons sur les aspects pratiques de la fin de la médiation et sur la concrétisation des points de négociation et de leur exécution.

⇒ **Mardi 9 novembre 2010, de 12h00 à 14h00**

#### MODALITÉS

**Ateliers de 2 heures (de 12h à 14h), en groupe de 4 personnes** permettant une interactivité totale et un coaching individuel efficace.

*Vu le nombre limité de places pour chaque atelier, les inscriptions seront prises en compte dans l'ordre chronologique de la réception des bulletins d'inscription. Compte tenu du nombre élevé de demandes d'inscription qui nous parviennent très rapidement après l'envoi de l'annonce et du peu de participants par atelier, nous vous demandons de vous renseigner auprès de nous des disponibilités AVANT d'effectuer tout paiement. Toute inscription pour un atelier qui serait déjà plein pourra être reportée sur la session suivante dans laquelle il subsisterait une place, si la date convient au participant qui souhaite s'inscrire. Par ailleurs, aucune inscription ne sera remboursée en cas de désistement à un atelier, pour quelque raison que ce soit, sauf si c'est nous qui modifions ou annulons la date prévue dans l'annonce.*

**A qui s'adressent les ateliers ?** A tous les médiateurs et personnes formées en médiation, désirant approfondir, perfectionner ou entraîner leurs compétences

**Lieu :** PMR Europe, Rue Dodonée, 113, 1180 Bruxelles

**Prix :** 75 € hors TVA (soit 90,75 euros TVAC) par atelier.

**Renseignements complémentaires :** PMR Europe, Aline De Walsche (0475 67 77 42)  
[aline.dewalsche@pmr-europe.com](mailto:aline.dewalsche@pmr-europe.com)

**Inscriptions :** le plus rapidement possible, au moyen du formulaire ci-annexé

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

A renvoyer à PMR Europe  
Rue Dodonée 113  
1180 Bruxelles  
Tel. : 02/344 53 70  
Fax : 02/344 46 58  
e-mail : [aline.dewalsche@pmr-europe.com](mailto:aline.dewalsche@pmr-europe.com)

NOM:	Prénom:
Rue:	Numéro:
Code postal:	Localité:
Profession:	Firme:
Tél:	Fax:
Email:	GSM:
<u>Coordonnées de facturation:</u>	
<b><u>TVA n°:</u></b>	

- Je m'inscris à l'atelier sur la reformulation (mardi 31 août 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur le dépassement des positions (lundi 13 septembre 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur la traduction en intérêts (lundi 20 septembre 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur la gestion de la phase d'options (lundi 4 octobre 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur l'aparté (mardi 19 octobre 2010)
- Je m'inscris à l'atelier sur la gestion de la fin de la médiation (mardi 9 novembre 2010)
- Je verse la somme de ..... euros (... x 90,75 euros) en faveur du compte n° **001 4811372 54** ouvert au nom du PMR Europe, avec la mention NOM Prénom + numéro de ou des atelier(s)

*Merci de vous renseigner AVANT tout paiement de la disponibilité de l'atelier auquel vous souhaitez vous inscrire. Pour faciliter notre facturation, si vous vous inscrivez plusieurs ateliers, nous vous remercions de bien vouloir procéder à un paiement global de tous les ateliers auxquels vous vous inscrivez.*

J'ai pris connaissance des conditions générales d'inscription et d'annulation ci-après et je les accepte.

Date :

Signature

---

## CONDITIONS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION ET D'ANNULATION

---

L'organisation de nos formations nécessite un travail important qui n'est pas répercuté sur le prix de celles-ci. Dans ce contexte, nous attirons votre attention sur les conditions suivantes applicables à votre inscription :

- Si le nombre de 4 participants n'est pas réuni pour un atelier, nous nous réservons le droit d'annuler la formation avec remboursement de votre participation.
- L'inscription se fait uniquement au moyen du bulletin d'inscription ci-joint qui doit être adressé aux coordonnées indiquées APRES renseignement pris sur la disponibilité des places dans l'atelier concerné.
- L'inscription n'est définitive qu'à la réception du paiement, lequel doit intervenir au plus tard dans la semaine de la date d'envoi du formulaire d'inscription
- Dès réception du paiement, l'inscription à la formation est définitive : aucun remboursement ne sera effectué, sauf en cas d'annulation ou de modification de date de notre part.
- Une attestation de participation à chaque atelier sera délivrée.

Le paiement doit être effectué au crédit du compte de PMR Europe n° 001 4811372 54, avec la mention de votre nom et du code de référence de la formation choisie.

Vu le caractère interactif des ateliers, le nombre de participants est limité à 4 personnes, 5 maximum. Nous vous conseillons donc de vous inscrire rapidement.

Les inscriptions seront enregistrées dans l'ordre de leur réception, sachant que seul le paiement rend l'inscription définitive. Si vous souhaitez une facture, vous pouvez l'indiquer sur le formulaire avec l'adresse de facturation. Le cas échéant, veuillez indiquer votre numéro de TVA. Vous recevrez la confirmation de votre inscription dès réception de votre paiement.

Les ateliers se donnent à Bruxelles, dans nos bureaux (Rue Dodonée 113 à 1180 Bruxelles, Rez de Chaussée), ou à tout autre endroit que nous déterminerions en fonction des besoins.

---

## NOS COORDONNÉES

---

PMR Europe s.p.r.l./b.v.b.a. ■ Rue Dodonée 113 ■ 1180 Brussels ■ Belgium  
Tel +32 2 344 53 70 ■ Fax +32 2 344 46 58 ■ [www.pmr-europe.com](http://www.pmr-europe.com)  
T.V.A. BE 0866.413.205

